

## L'Outarde canepetière *Tetrax tetrax*

**Code Natura 2000 : A 128**

### Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : -
- Liste rouge nationale : Espèce En Déclin

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Gruiformes
- Famille : Otididés



### Description de l'espèce

L'Outarde canepetière est un oiseau de la taille d'une poule faisane (40-45 cm de haut pour une envergure de 105-155 cm).

Le mâle adulte, en période nuptiale, a le cou noir avec des raies blanches. Le reste du corps est brun tacheté de sombre. Les femelles, les jeunes et les mâles en période internuptiale sont brun chamois vermiculé de sombre. Dans ce plumage, l'espèce se camoufle à merveille dans les espaces herbacés.

En vol, l'outarde présente des rémiges blanches qui contrastent très fortement avec le reste du plumage. Les mâles ont la particularité d'avoir des battements d'ailes qui produisent un sifflement caractéristique.

### Répartition en France et en Europe



Espèce paléarctique, l'Outarde canepetière est présente d'une part dans le Sud-ouest de l'Europe et d'autre part de la Crimée au Kazakhstan.

En Europe l'espèce est présente principalement dans la Péninsule Ibérique et en France. Des micro-populations existent en Italie, Sardaigne et Roumanie.

En France l'espèce est cantonnée aux grandes plaines céréalières du Centre-Ouest et aux plaines méditerranéennes dans le Languedoc et en Provence.

### Biologie et Ecologie

#### Habitats en Languedoc-Roussillon

En période de reproduction, l'Outarde canepetière fréquente les vastes plaines viticoles du Languedoc et les prés salés littoraux. Des parcelles agricoles de faible taille sont nécessaires au maintien de l'Outarde car un parcellaire morcelé accroît les bordures enherbées où l'espèce se nourrit. Les mâles se cantonnent principalement sur des parcelles à végétation rase pour parader et surveiller les alentours, tandis que les femelles installent leur nid et élèvent leurs poussins à l'abri dans des zones de friches ou de prairies à végétation herbacée haute (15 à 60 cm). Dans le Midi, l'hivernage se déroule sur des parcelles peu dérangées de la plaine littorale. Dans ce dernier cas, les oiseaux se nourrissent essentiellement dans des jachères.

#### Régime alimentaire

L'espèce se nourrit de gros invertébrés, tels que les Orthoptères et les Coléoptères, mais aussi de mollusques et des parties de plantes comme les feuilles de luzerne ou de trèfle.

#### Reproduction et activités

Les parades des mâles ont lieu dès avril et jusqu'en mai-juin. Les mâles peuvent s'accoupler avec plusieurs femelles qui se reproduiront au sein de leurs territoires. Le nid est une simple dépression grattée dans la terre, garnie d'une litière d'herbes fanées. Les pontes de 2 à 5 œufs sont déposées à partir de la mi-mai à fin juin. L'incubation des œufs dure 20 à 22 jours. Les poussins sont nidifuges dès l'éclosion et suivent leur mère sur les sites d'alimentation riches en insectes (friches, prairies) pendant environ 1 mois.

#### Migrations

Dans le Sud de la France, les oiseaux sont présents toute l'année. En Languedoc, les sites de nidification se situent dans les plaines viticoles et les sites d'hivernage sont plutôt en plaine littorale, les outardes effectuant ainsi un déplacement atteignant au plus quelques dizaines de kilomètres.

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

A l'échelle européenne, l'Outarde canepetière est considérée comme « Vulnérable ».  
En France, elle est considérée comme « en Danger » et est considérée comme une espèce menacée à l'échelon mondial.  
En Languedoc-Roussillon, l'espèce est classée dans la catégorie « Vulnérable » (*Meridionalis et al.*, à paraître).

La population européenne compterait actuellement près de 250 000 individus dont les 4/5 en Péninsule Ibérique.  
Située en limite nord-occidentale de sa répartition, la France, en 2000, compte un effectif de 1270 mâles qui a subi une régression catastrophique de plus de 80% depuis 1979.  
En Languedoc, les populations sont dans une phase de relative stabilité grâce à l'arrachage des vignes qui a reconstitué des milieux favorables à l'outarde (friches). La population peut être estimée à environ 550 mâles chanteurs en 2006 avec respectivement 450 mâles dans le Gard et 90-100 mâles dans l'Hérault.

## Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

La population d'Outarde de l'étang de Mauguio se concentre en deux noyaux : l'un à l'Est sur les prairies de l'aéroport de Montpellier-Fréjorgues, l'autre à l'Ouest dans les prés salés de Tartuguière et de la Palus Nord (10 mâles chanteurs).  
L'état de conservation de ces parcelles est jugé bon à moyen.

## Menaces

Les menaces sur les sites de reproduction de l'Etang de Mauguio sont les suivantes :

- *agricoles*. Les prés salés où se reproduisent les outardes ont aujourd'hui une vocation pastorale intéressante pour l'Outarde. Mais il faut veiller à ce que ces prairies ne soient pas converties en culture ou bien vouées à un élevage intensif de bovins.
- *anthropiques*. Les prairies de l'aéroport de Fréjorgues sont fauchées régulièrement occasionnant potentiellement la destruction régulière de ponte ou de jeunes non volants

## Mesures de gestion conservatoire

Cette espèce fait l'objet d'un plan national de restauration qui découle de l'expérience Life Outarde menée par la LPO au niveau national de 1997 à 2001.

Les actions à mettre en œuvre sur l'Etang de Mauguio sont les suivantes :

- Le maintien et/ou la mise en place de zones enherbées favorables à l'alimentation de l'Outarde. Pour cela deux lignes sont envisageables :
  - la gestion au stade herbacé des prés salés ;
  - le maintien d'un pâturage extensif peu développé (éviter le surpâturage)
- Mettre en place un calendrier de fauches des prairies de l'aéroport favorable à l'Outarde.

## Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable à l'Oedicnème criard, à la Sterne hansel (alimentation) et au Pipit rousseline.